



Par **Nathalie Moreau**, directrice générale / Prévention et affaires publiques
Info-Excavation

Protection des infrastructures souterraines... Faites la différence!

La prévention des dommages aux infrastructures souterraines commence par une planification et une coordination claires et précises. Les donneurs d'ouvrage et les ingénieurs responsables du projet jouent donc un rôle majeur pour protéger ces infrastructures essentielles.



Ces dernières années, au Québec, plus de **cinq bris par jour** ont été répertoriés! De ce nombre, bon an mal an, autour de **30%** étaient attribuables à l'absence de demande de localisation faite auprès d'Info-Excavation.

Près de 70% des bris sont reliés à des travaux d'égout/aqueduc et rue/route. Malgré qu'il s'agisse de travaux d'envergure, **15%** n'avaient pas fait l'objet d'une demande de localisation. Ces bris sont facilement évitables!

Rappelons qu'au Québec, selon une estimation du groupe de recherche Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), les bris aux infrastructures souterraines ont un coût socio-économique annuel de plus de **120 millions de dollars (M\$)**. Des impacts majeurs pour toute la population québécoise ainsi que pour les différentes municipalités.

Une planification qui fait la différence

La prévention des dommages aux infrastructures souterraines, c'est l'affaire de tous les intervenants concernés, du donneur d'ouvrage jusqu'à l'excavateur. Toutefois, la planification des travaux, effectuée selon les règles de l'art, sera toujours la meilleure façon d'éviter les bris.

Demande de plan

Une demande de plan auprès d'Info-Excavation est une façon simple, rapide et gratuite de connaître l'emplacement des infrastructures souterraines des différents propriétaires de réseaux membres présentes sur le site des futurs travaux. Ces informations devraient être disponibles dès le départ pour les soumissionnaires. En plus, cela permettrait d'éviter des coûts et des délais supplémentaires.

Évitez les surprises du souterrain

La planification des travaux passe très souvent par des appels d'offres clairs précisant dès le départ ce qui se cache dans le sol. Tous les donneurs d'ouvrage, comme les municipalités, devraient inclure des clauses qui aident à la prévention des dommages et à la diminution des risques pour la sécurité des travailleurs et du public. Parmi ces clauses, il devrait être exigé à l'entrepreneur :

- qu'une demande de localisation soit faite auprès d'Info-Excavation,
- que des puits d'exploration soient effectués afin de bien repérer les infrastructures souterraines avant de creuser mécaniquement de chaque côté de celles-ci. >



Info-Excavation a conçu, en collaboration avec de nombreux professionnels et experts liés à la protection des infrastructures souterraines, le **Guide à l'intention des rédacteurs d'appels d'offres comprenant des travaux d'excavation**, qui peut être téléchargé gratuitement sur le site Web d'Info-Excavation.

L'importance d'être bien outillé

La prévention des dommages passe aussi par une main-d'œuvre bien formée et sensibilisée à la réalité des infrastructures souterraines. Info-Excavation offre une formation gratuite de 3,5 heures reconnue par l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et Emploi-Québec pour les planificateurs, les employés municipaux ainsi que pour les entrepreneurs. Une clause exigeant cette formation devrait être inscrite dans les appels d'offres.

Info-RTU, un outil de planification de choix

Nouvellement accessible pour l'ensemble de la province, la plateforme Info-RTU vise à optimiser la planification et la coordination des travaux entre les différents usagers de l'emprise publique. Comme municipalité, vous connaissez les projets planifiés sur votre territoire. Or, comment cette information vous est-elle présentée aujourd'hui? Ne vous contentez plus d'informations partielles, incomplètes ou provenant de diverses sources : exigez Info-RTU ! Il s'agit d'une occasion

pour vous de connaître et d'annoncer les nouveaux projets. En 2019, Info-Excavation déploiera de nouvelles fonctionnalités sur Info-RTU afin de faciliter la transmission d'informations entre utilisateurs.

Travaillez de façon responsable et sécuritaire

Dès le début des travaux d'excavation, de nombreuses mesures peuvent être mises en place afin de diminuer tout risque pour la sécurité des travailleurs et des citoyens en plus d'éviter des dommages aux infrastructures souterraines.

Une demande de localisation évite bien des mots de tête

Une étape toute simple, gratuite et primordiale dans la chaîne de la prévention des dommages est de faire une demande de localisation auprès d'Info-Excavation avant l'exécution des travaux. En mode de planification, cette étape devrait être incluse en tant qu'exigence auprès des entrepreneurs qui effectueront vos travaux.

Des bris facilement évités

Chaque année, près de 50 % des dommages sont causés par des pratiques d'excavation déficientes. Cela confirme toute l'importance de l'utilisation de techniques d'excavation douces et sécuritaires dans la zone des travaux près des infrastructures souterraines. Ces techniques incluent, entre autres, l'excavation par aspiration et l'hydro-excavation. De plus, des puits d'exploration (aussi appelés coupes exploratoires ou coupes d'essai) devraient être effectués afin de bien repérer visuellement l'infrastructure souterraine.





Agissez en propriétaire d'infrastructure responsable

Les municipalités possèdent aussi des infrastructures souterraines importantes qui doivent être protégées. Il est donc primordial qu'elles aient une cartographie à jour de leur réseau et selon les normes reconnues (CSA S250-F11, Cartographie des infrastructures souterraines des services publics). Une cartographie à jour permet de réduire au minimum les risques de dommages en plus de fournir aux planificateurs/concepteurs et entrepreneurs des informations justes et précises.

La prévention des dommages, une responsabilité partagée

En résumé, la conception et la planification du projet, l'appel d'offres, la consultation auprès d'Info-Excavation, le respect de pratiques de creusement sécuritaires, l'élaboration d'une cartographie appropriée ainsi qu'une sensibilisation efficace sont autant d'étapes interdépendantes essentielles du processus de prévention des dommages.

Les municipalités, étant donné leurs rôles de donneur d'ouvrage, d'excavateur et de propriétaire d'infrastructures, ont le pouvoir de faire une différence sur les risques de dommages au Québec. Info-Excavation se veut votre partenaire dans la prévention des dommages à vos infrastructures. ■

NE NOUS METTEZ PAS DANS LE TROU.

Endommager un service souterrain sur votre chantier...
et c'est tout le quartier qui en fait les frais.
EXIGEZ UNE EXCAVATION RESPONSABLE.

info-ex.com | c'est gratuit

info
excavation

S'en passer,
ça serait dommage.